

INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA  
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER



**AVIS DE VACANCE DE POSTE**

Le Tribunal international du droit de la mer, juridiction internationale qui a son siège à Hambourg (Allemagne), annonce la vacance de poste suivante :

**Traducteur/réviseur de langue anglaise (P-4)**

**Fonctions** : Sous la direction générale du Greffier et la supervision du Chef des services linguistiques, le titulaire du poste aura notamment pour tâche d'assurer la traduction et la révision de textes et documents du français vers l'anglais.

Le titulaire aura notamment pour fonctions :

- De traduire de français en anglais des textes juridiques et des documents, publications et autres textes du Tribunal et de son Greffe ;
- D'éditer et de réviser des textes juridiques, des publications et des documents d'information, ainsi que de vérifier les références et citations correspondantes ;
- De coordonner les travaux des traducteurs anglophones internes et externes ;
- D'effectuer des recherches terminologiques et de compiler des glossaires ;
- D'accomplir toute autre tâche qu'imposent les travaux du Tribunal.

**Qualifications et expérience** : au moins sept années d'expérience professionnelle dans le domaine de la traduction, notamment en qualité de réviseur dans une organisation internationale telle qu'une instance juridictionnelle internationale. Langue maternelle anglaise et excellente connaissance du français, parfaite maîtrise de l'outil informatique et bonne connaissance des outils d'aide à la traduction. La connaissance de la terminologie du droit de la mer, du droit international et des domaines connexes constituerait un avantage. Avoir réussi le concours de recrutement des traducteurs de l'Organisation des Nations Unies constituerait un atout important.

**Le Tribunal se réserve le droit de nommer un candidat à la classe immédiatement inférieure à celle du poste annoncé.**

**Salaire et avantages** : Contrat initial de deux ans (renouvelable) avec un traitement intéressant exempt d'impôt, plus indemnités et autres prestations des Nations Unies. **Candidatures à envoyer à** : Chef du Personnel, Tribunal international du droit de la mer, [personnel@itlos.org](mailto:personnel@itlos.org). La notice personnelle (formulaire P11) dûment remplie doit parvenir au Tribunal le 28 février 2022 au plus tard. **Le Tribunal ne prendra contact qu'avec les seuls candidats retenus sur la liste restreinte.** La notice personnelle P11 est disponible sur le site Web du Tribunal, à l'adresse [www.tidm.org](http://www.tidm.org).